

## **Ce qu'il faut retenir des journées de formation « Humanités, littérature, philosophie » des 5 et 6 octobre 2020 organisées dans le lycée Renoir de Limoges**

Chères et chers collègues,

Pour structurer le compte rendu des journées de formation HLP des 5 et 6 octobre 2020, nous vous proposons de le décliner en cinq parties. Les trois premières vont s'organiser autour des trois questions qui ont ouvert le stage et à partir desquelles nous avons échangé. La quatrième sera consacrée à l'évaluation de l'épreuve écrite de spécialité. La cinquième, au Grand oral.

Les ressources auxquelles il va être fait référence sont consultables et téléchargeables sur le site académique HLP dont nous vous rappelons l'adresse : <http://pedagogie.ac-limoges.fr/hlp/>

### **Q1 : Quels choix de calendrier adopter pour organiser l'enseignement d'HLP en fonction des dates d'examen ?**

Les écrits de spécialité interviennent dans la deuxième moitié de mars. Cela signifie que l'on dispose de 20 semaines environ d'enseignement pour préparer les élèves à l'écrit de spécialité.

Première conséquence : il convient de se fixer une durée de 9 à 10 semaines pour traiter un objet d'étude.

Deuxième conséquence : pour ce qui est de la période d'enseignement qui suit l'écrit de spécialité, elle peut être tout particulièrement envisagée selon les orientations suivantes :

- Revenir sur les objets d'étude avec une logique d'approfondissement, en ne s'interdisant pas de les croiser lorsque les œuvres choisies le permettent, et en accordant une attention particulière aux deux axes de questionnement sur lesquels les sujets d'écrit ne peuvent pas porter prioritairement, s'ils ont été traités de manière moins consistante que les quatre autres.
- Travailler de manière renforcée dans la perspective du grand oral, en amenant les élèves à déterminer et à traiter à l'oral des questions diverses prenant appui sur les objets d'étude selon des modalités de prestation assez variées pour permettre aux élèves de développer les différentes et très nombreuses compétences évaluées lors du grand oral.

Pour ce qui est de la préparation au grand oral, nous vous renvoyons à certaines ressources qui ont été présentées lors du stage et dont la liste, avec les liens d'accès, se trouve à la fin de la partie consacrée à la question suivante. Nous vous renvoyons aussi à la dernière partie de ce document.

### **Q2 : Quelle place donner aux connaissances, à la rencontre personnelle avec les textes et les œuvres et à la pratique des élèves ?**

La réponse à cette question est simple : une égale importance est à accorder à ces trois dimensions de l'enseignement d'HLP, lequel doit permettre aux élèves :

- d'acquérir des connaissances littéraires, philosophiques, artistiques en lien avec les deux objets d'étude ;
- d'avoir une fréquentation personnelle des textes et des œuvres ;
- d'être actif dans ses apprentissages afin de construire et développer de nombreuses compétences, dont certaines relevant de l'oral.

L'objectif est ambitieux. Il l'est d'autant plus quand on le met en balance avec le nombre de semaines disponibles pour traiter un objet d'étude. Pour l'atteindre, il importe donc d'avoir clairement à l'esprit les points suivants :

- Les objets d'étude ne sont au nombre que de deux. Les trois entrées qui les structurent ne sont pas des objets d'étude en soi auxquels des chapitres devraient être obligatoirement consacrés de manière

spécifique et cloisonnée. Ces trois entrées sont des axes de questionnement à privilégier pour amener les élèves à interroger les œuvres qui leur sont proposées et à exprimer une pensée personnelle nourrie, pertinente et organisée. Une grande liberté est donc laissée aux enseignants dans leur manière de traiter et d'organiser leurs objets d'étude en chapitres, qui n'ont pas nécessairement à adopter pour titres les intitulés des entrées du programme. On insistera ici sur une idée : les axes de questionnement sont poreux entre eux et les œuvres, dans de nombreux cas, gagnent à être étudiées en mettant en synergie plusieurs de ces axes plutôt que d'être artificiellement articulées à un seul d'entre eux.

- Non seulement les trois entrées programmatiques de chacun des deux objets d'étude sont des axes de questionnement et non des objets d'étude à part entière, mais ils ne sont pas tout à fait à traiter avec le même degré de priorité. Pour chacun des deux objets d'étude, il est un des trois axes de questionnement sur lequel le sujet d'écrit de spécialité de mars ne pourra pas porter. Comme les axes de questionnement sont poreux entre eux, cela ne revient pas à dire qu'on attend avril pour amener les élèves à aborder l'objet d'étude selon cette perspective. Si une œuvre étudiée avant mars s'y prête, il serait vraiment dommage de s'en priver et d'en priver les élèves.
- On insistera enfin sur un point essentiel : l'enseignement d'HLP ne repose sur aucune prétention, même modeste, à un traitement exhaustif des deux objets d'étude. Il ne s'agit nullement d'essayer de faire le tour de toutes les questions que ces objets d'étude recouvrent. Un périmètre d'étude est délimité par les trois axes de questionnement, l'un des trois étant en outre mis en mineure. Mais c'est également la raison pour laquelle le programme ne s'appuie pas sur une liste de notions ou d'œuvres à étudier obligatoirement avec les élèves. A partir du moment où on aura formé les élèves à analyser une œuvre et à exprimer un point de vue argumenté en fonction des axes de questionnement du programme, ils seront prêts pour l'examen. Aussi recommandons-nous de privilégier la qualité à la quantité. Dans la perspective de l'épreuve, mieux vaut travailler avec les élèves un nombre limité d'œuvres et d'extraits afin d'en favoriser la bonne maîtrise et l'appropriation personnelle, plutôt que de vouloir balayer avec eux un paysage trop vaste. Et quant à se déterminer pour un nombre restreint de textes et d'œuvres, autant ne pas hésiter à se faire plaisir ! On porte toujours mieux des textes et des œuvres que l'on aime. Ce plaisir est contagieux. Rien de tel pour favoriser chez les élèves l'appétence puis l'appropriation.

Pour ce qui concerne la mise en place d'activités en HLP contribuant à une meilleure appropriation par les élèves de leur parcours de formation et au développement de leurs compétences, dont celles en particulier qui ont trait à l'expression orale, trois recommandations ont été formulées par les inspecteurs. :

- Faire une place à l'œuvre intégrale. Faire en sorte que chaque objet d'étude comporte la lecture d'une œuvre intégrale même courte.
- Développer l'usage d'un outil tel que le carnet de lecture ou le carnet de bord des activités
- Travailler les compétences orales des élèves par la pratique de façon continue, et non uniquement durant le premier semestre consacré aux pouvoirs de la parole ou après l'écrit de spécialité. A cet égard le travail des élèves en bi ou trinômes est à privilégier dès lors que les effectifs sont chargés.

En lien avec ces recommandations, plusieurs ressources ont été présentées et sont mises à disposition sur le site académique :

- Un diaporama conçu par Emeline Monville (lettres) et Emmanuelle Tron (philosophie), professeures dans le lycée Pierre Bourdan de Guéret, qui permet notamment de montrer en quoi et comment l'usage du carnet de lecture permet aux deux enseignantes de travailler en collaboration étroite et aux élèves de mieux s'impliquer dans leurs apprentissages.  
=> Voir sur le site académique HLP le document : [Monville\\_Trone\\_Carnet\\_de\\_lecture](#)
- Un document conçu par Stéphane Jacob (lettres) et Rémi Letrou (philosophie), professeurs du lycée Valin de La Rochelle, qui rend compte de l'atelier qu'ils ont animé à Poitiers et dont l'intitulé est : « Préparer au grand oral : la part du non verbal, la construction d'un discours argumenté et convaincant, les modalités d'évaluation. »  
=> Voir sur le site académique HLP le document : [Jacob\\_Letrou\\_Préparer\\_au\\_grand\\_oral](#)

- Un diaporama conçu par Laura Plas (lettres), professeure du lycée Limosin de Limoges, qui présente différentes activités d'oral mises en œuvre durant le semestre consacré aux pouvoirs de la parole mais pour majorité transposables durant tout le parcours HLP de l'élève.

=> Voir sur le site académique HLP le document : [Plas\\_Activités-d'oral](#)

- La présentation du Continuum oralité de l'académie de Limoges, qui existe dans une version PDF téléchargeable et dans une version dynamique et évolutive sous la forme d'un site dédié => Pour télécharger la version PDF, cliquer [ici](#).  
=> Pour accéder au site Continuum Oralité et s'y inscrire, cliquer [ici](#).
- Le parcours conçu par Olivier Clavaud à partir de l'*Odyssée* d'Homère afin de permettre à la fois aux élèves de mieux s'approprier cette épopée en tant qu'œuvre intégrale et de développer leurs compétences orales à travers des activités très variées.  
=> Lien Padlet : <https://padlet.com/olivierclavaud/kwc95iqejf8410uf>

### **Q3 : Quelle(s) forme(s) de collaboration entre les professeurs d'un même binôme et d'un même établissement est-il souhaitable et/ou possible de mettre en œuvre ?**

De manière schématique, on dira que la collaboration entre les professeurs d'un même binôme peut adopter trois formes tout à fait acceptables.

1) Une collaboration particulièrement aboutie et étroite qui se traduit par une programmation d'HLP commune aux deux disciplines, avec des mises en regard et des interactions régulières entre les cours proposés par les deux professeurs.

Plusieurs exemples de programmation relevant de ce type de collaboration ont été présentés les 5 et/ou 6 octobre et sont mis à disposition sur le site HLP de l'académie de Limoges :

- La programmation commune conçue par Nathalie Leclercq (lettres) et Félicien Polisse-Bébé (philosophie), professeurs du lycée Pierre Bourdan de Guéret, et consacrée à l'objet d'étude « La recherche de soi ». A son sujet, on peut mettre en exergue le fait qu'outre des échos thématiques constants, les enseignants ont fait en sorte que les élèves, chaque semaine, travaillent à la fois des compétences d'analyse et des compétences d'expression grâce à la mise en place d'une alternance élaborée entre activités d'interprétation et d'expression.  
=> Voir sur le site HLP le document : [Leclercq\\_Polisse-Bébé\\_progression\\_commune](#)
- La programmation commune de Templereau (lettres) et Delange (philosophie), pour l'ensemble de l'année de terminale, dont plusieurs grandes qualités méritent d'être mises en exergue, dont la place accordée la lecture d'une œuvre intégrale, à la pédagogie de l'oral et à l'intégration de l'axe de questionnement sur lequel l'écrit ne peut pas porter dès le début de l'année.  
=> Voir sur le site HLP le document : [Templereau\\_Delange\\_progression\\_commune](#)

2) Il ne faudrait cependant pas se dire que hors de telles formes de collaboration particulièrement aboutie, point de salut. Dans de nombreuses situations, elles ne sont pas réalisables (voire non souhaitables) en raison des temps de coordination qu'elles exigent et des styles pédagogiques de chacun.

La forme minimale de collaboration, dont le choix par le binôme doit être assumé sans sentiment de culpabilité, consiste en deux progressions disciplinaires qui fonctionnent en parallèle. Mais pour que l'on puisse parler de collaboration, cela suppose toutefois deux contreparties : a) prendre le temps d'avoir une bonne connaissance de la progression de son binôme ; b) ménager à quelques moments clés quelques points de rencontre.

La progression de première sur l'objet d'étude « Les pouvoirs de la parole » proposée par Christine Caillet (lettres) et Pascal Cuny (philosophie) en fournit une illustration.

=> Voir sur le site académique HLP le document : [Caillet\\_Cuny\\_Pouvoirs\\_de\\_la\\_parole](#)

3) La troisième forme de collaboration est intermédiaire : on reste sur le déroulement de deux progressions disciplinaires parallèles et non sur celui d'une progression commune ; au sein de cette double progression, de nombreux points d'écho et de mises en dialogue sont néanmoins ménagés. Les progressions proposées par Sandrine Delanier (lettres) et Céline Blais (philosophie), professeures dans le lycée Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat, en donnent un exemple. Tout en se donnant une grande liberté pour avancer chacune de manière distincte, elles ont fait le choix de débiter l'objet d'étude « La recherche de soi » par le même axe de questionnement : « Les métamorphoses du moi », et elles ont pensé leurs progressions de manière à ce qu'elles se rencontrent pendant la même période autour du thème de la folie.

=> Voir sur le site académique HLP le document : [Delanier\\_Blais\\_Métamorphoses\\_du\\_moi](#)

#### **Q4 : Comment l'écrit de spécialité des élèves sera-t-il évalué ?**

Sur ce sujet, grâce aux outils d'évaluation sur lesquels nous nous sommes tous entendus l'an dernier au sujet de l'écrit des renonçants de première, nous avons pris de l'avance. Entre cet écrit et celui de terminale, la nature des exercices et les compétences à évaluer sont exactement les mêmes. Ce qui change tient uniquement au format de l'épreuve (4 heures au lieu de 2 heures), avec pour conséquence que le niveau de certains attendus est nécessairement à faire évoluer.

Ce qu'il faudrait donc, d'ici la journée 2 de formation, c'est que vous engagiez déjà votre réflexion sur la manière d'adapter les outils d'évaluation de l'écrit de première à celui de terminale.

Pour rappel, ces outils d'évaluation, avec d'autres ressources, ont été envoyés dans vos établissements en mars dernier et sont en ligne sur le site académique HLP à l'adresse suivante :

<http://pedagogie.ac-limoges.fr/hlp/spip.php?article4>

#### **Q5 : Quels liens entre enseignement de spécialité et Grand oral ?**

**Concernant la préparation du grand oral, il importe d'insister sur quelques principes :**

##### **\* S'engager dans une prise de parole personnelle et réfléchie**

- Ce qui est attendu lors de ce grand oral, c'est que le candidat soit capable de s'engager dans une prise de parole personnelle et réfléchie sur une question qu'il aura lui-même définie en lien avec ses enseignements de spécialité.
- Deux écueils majeurs sont dès lors à éviter : d'une part, concevoir cette épreuve orale comme un discours pointu de spécialiste visant à manifester la très bonne maîtrise d'un point de cours, ce qui risque d'empêcher l'engagement de l'élève dans sa prise de parole ; à l'inverse, réduire le grand oral à une prestation oratoire rhétorique de pure forme.

##### **\* Le choix des questions**

- Il apparaît dès lors primordial de laisser de grandes latitudes aux élèves pour définir les deux questions qu'ils présenteront au grand oral. Il convient qu'elles ne soient pas arrêtées trop tôt, afin de laisser aux élèves le temps de la maturation. Il convient aussi qu'elles ne soient pas données à choisir parmi une liste conçue par le seul professeur. Il s'agit en revanche d'accompagner les élèves dans leur cheminement personnel et dans l'élaboration et le libellé des questions - sachant que ces questions, sans être directement traitées, peuvent émerger à l'occasion du travail collectif mené en classe et se présenter comme des possibles à explorer.

- Il convient toutefois de rappeler une contrainte : il faut qu'à travers leur combinaison, les deux questions permettent qu'aucune des deux spécialités ne soit négligée. Trois types de combinaison sont permises sans qu'aucun ne prévale sur les deux autres : deux questions s'adossant chacune à un enseignement de spécialité différent ; une question s'adossant à un enseignement de spécialité et une question transversale aux deux enseignements de spécialités ; deux questions transversales aux deux enseignements de spécialité.

### **Au-delà des trois temps, l'unité de l'épreuve**

- Le grand oral est constitué de trois temps. La durée de chacun d'entre eux est impérative pour une raison simple : elle est inscrite réglementairement dans les textes et est donc opposable par un candidat à un jury si elle n'est pas respectée. Pour rappel, ces durées sont de 5 minutes + 10 minutes + 5 minutes pour une durée globale de 20 minutes.
- Il importe cependant de ne pas en avoir une vision segmentée mais au contraire de bien voir ce qui en fait l'unité. Comme cela a déjà été écrit plus haut, il s'agit pour le candidat de s'engager dans une prise de parole personnelle et réfléchie sur une question qu'il aura lui-même définie. À travers cette prise de parole, il lui faut manifester sa capacité à intéresser, à préciser sa pensée, à convaincre et porter un regard réfléchi sur son parcours de formation. On voit dès lors la cohérence de l'ensemble de l'épreuve :
  - Le premier temps de l'épreuve (présentation d'une question) a une valeur apéritive : le candidat, en expliquant pourquoi il a choisi de préparer la question traitée et en y apportant une réponse organisée et étayée, personnelle et singulière, doit manifester la maîtrise qu'il a de son sujet mais aussi sa capacité à condenser son propos et à donner envie au jury d'en entendre plus.
  - Le deuxième temps de l'épreuve (échange avec le candidat à partir des programmes des spécialités suivies dans le cycle terminal) est à penser dans le prolongement du temps d'exposé : il ne s'agit pas, par les questions, de vérifier jusqu'à quel niveau de maîtrise théorique le candidat domine son sujet ; il s'agit, dans une posture ouverte, d'amener le candidat à préciser sa pensée, la nuancer et l'approfondir en lui donnant l'occasion d'établir des liens avec tel ou tel élément des programmes qu'il n'aurait pas évoqué. Il peut ensuite s'agir d'élargir le champ de questionnement mais toujours en lien avec les programmes et toujours en partant des réponses du candidat (en liant de manière explicite les questions d'élargissement aux réponses du candidat).
  - Le troisième temps de l'épreuve (échange sur le projet d'orientation) est à penser dans le même esprit. Deux écueils sont à éviter : faire de ce temps une restitution impersonnelle et désincarnée de connaissances relatives aux filières de formation ; à l'inverse, ne faire porter ce troisième temps que sur ce que le candidat a exprimé lors des deux temps précédents. À travers l'entretien, il s'agit de s'assurer chez le candidat d'un certain niveau de réflexion et de maturation quant à ses compétences, ses aptitudes, ses appétences et sa projection dans l'avenir. Il s'agit ainsi de l'amener à exprimer en quoi la formation qu'il a reçue, les enseignements de spécialité qu'il a choisis et la question qu'il a lui-même définie

en fonction de ses intérêts, ont pu contribuer à sa réflexion personnelle, à l'éveil de sa curiosité intellectuelle, au regard qu'il porte sur le monde ou encore à l'intérêt qu'il porte à tel ou tel domaine de formation ou à tel ou tel champ professionnel. Il s'agit aussi - mais pas de façon systématique - de l'inviter à faire le lien entre les compétences travaillées en cycle terminal et les attendus de la formation qu'il envisage en matière de prérequis et de compétences travaillées. On n'attend cependant pas de l'élève qu'il fasse état d'un processus parfaitement linéaire de construction de son parcours ni d'une projection parfaitement aboutie dans sa formation ultérieure. On s'attachera bien plutôt à sa capacité à se situer dans ce parcours et à rendre compte de ce qui peut le motiver, même si ce parcours peut ne pas apparaître tout à fait cohérent au premier abord.

**Quelques ressources sont à vous signaler**, qui peuvent aider à la préparation des élèves au grand oral et, plus fondamentalement, au développement de leurs compétences orales, mais également à la préparation des jurys :

- La **présentation du grand oral sur Eduscol** : <https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral> (où figure notamment une FAQ qui résout certains problèmes)
- Le **Parcours « Préparer et Évaluer le grand oral »** <https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2060> qui permet de se former à l'exercice, notamment à partir d'éléments du PNF de juin-juillet dernier.
- Un **outil académique** qui, en complément de la grille indicative nationale d'évaluation, a été conçu pour expliciter les composantes à évaluer, leurs observables et les attendus.  
=> Voir sur le site académique HLP le document : [GO\\_composantes\\_observables\\_attendus](#)

Vous assurant de tout notre soutien et profitant de ce courrier pour vous souhaiter avec un peu d'anticipation de belles fêtes de fin d'année, nous vous prions de croire, chères et chers collègues, en l'expression de nos très chaleureuses salutations.

**Brigitte Estève-Bellebeau, Jean-François Le Van et Franck Luchez**